

ACTUALITÉS CDB



Lettre infos n° 27

Juillet 2014

Editorial

Bonjour à tous,

De nombreux événements ont eu lieu depuis la dernière lettre d'informations du mois de janvier.

En effet, nous sommes dans une période où de nombreuses actions de communication se déroulent.

Tout d'abord, vous avez sûrement eu l'occasion de voir dans la presse l'accord de partenariat qui a été signé avec **McDonald's**. Cet événement a d'ailleurs fait l'objet de nombreux articles (cf. ci-dessous) auxquels je tiens à apporter quelques précisions.

En effet, suite à notre conférence de presse avec McDonald's, une seconde a été réalisée 3 semaines plus tard avec la Cooperl ce qui a parfois porté confusion chez les journalistes.

La naissance de ce partenariat entre Cochon de Bretagne, Jean Caby, McDonald's et Bigard date de plus de 10 ans. Nous avons donc signé l'accord avec nos partenaires historiques pour l'approvisionnement en jambon sur 90 % des volumes.

Cooperl, fournisseur de jambons pour McDonald's depuis le mois de décembre, apporte 10 % des volumes. A noter qu'il s'agit uniquement de femelles.

L'enjeu 2014 : la modification du cahier des charges CDB

L'origine est un élément très important dans la constitution du cahier CDB mais ne suffit plus. Nous devons travailler sur son évolution et permettre ainsi de répondre aux attentes sociétales (bien-être, démédecation).

Actuellement, certaines de nos pratiques ne sont pas mises en avant (réduction des antibiotiques, méthode de soins des porcelets etc...). Nous devons trouver un moyen de les valoriser sans pour autant créer de surcoût dans nos élevages.

Mâle entier

Enfin, en ce qui concerne le dossier des mâles entiers, nous avons pris une option différente : « l'anesthésie ». Celle-ci sera testée afin de répondre à une demande sociétale. La prise de risque doit être maîtrisée pour nous **éleveur** et vis-à-vis du consommateur. Nous ne risquerons pas de se faire appliquer des pénalités financières pour une mauvaise qualité de la viande (odeur) consécutive à l'arrêt de la castration.

Je vous disais dans l'édito précédent **que celles-ci étaient appliquées** à l'étranger ; il était à présager qu'elles le soient aussi en France.

Dans ce cas précis, c'est inquiétant car c'est déjà le cas pour l'ensemble des adhérents d'un groupement.

Nous devons encore une fois rester très très prudents sur ce sujet.

Le président,
Sébastien Brishoul.





Le Cochon de Bretagne et McDonald's officialise leur partenariat de plus de 10 ans !

Afin d'officialiser la contractualisation avec McDonald's, une conférence de presse a été organisée le lundi 2 juin 2014 à Trémeven.

La naissance de ce partenariat entre Cochon de Bretagne, Jean Caby, McDonald's et Bigard date de plus de 10 ans.

Cette journée a été l'occasion de faire découvrir aux journalistes et aux invités (représentants de la coordination rurale ainsi que les franchisés des restaurants McDonald's) la démarche Cochon de Bretagne.

La visite de l'élevage de Sébastien a été très appréciée et a obtenu un réel engouement auprès des responsables des restaurants. La journée s'est terminée par la découverte des « coulisses » d'un restaurant McDonald's et la conception du Croque McDo.



De gauche à droite : Christophe Blanquart (Jean Caby), Fabrice Didier (Bigard), Carole Augé (McDonald's), Sébastien Brishoual



Le jambon chez McDonald's en France* :

Plus de 1000 tonnes / an de jambon Croque McDo achetées par McDonald's France

1^{er} Lancement du Croque en France: Novembre 2000.

Plus de 300 Millions de Croques vendus de 2008 à aujourd'hui.

Plus de 54 millions de Croques à base de jambon de qualité supérieure français vendus dans les restaurants de l'enseigne en 2013.

Approvisionnement 100% en France (Bretagne).

*** Données à fin 2013**